

# Aide directe au logement temporaire

---

Release Date: nov 7, 2024

La FEMA et l'État de Caroline du Nord s'efforcent de faire en sorte que les survivants de la tempête tropicale Héléne disposent de logements sûrs et fonctionnels. Des hébergements temporaires et des solutions de logement sont actuellement disponibles pour les ménages éligibles. Il est important de noter que les survivants peuvent être éligibles à plus d'un type d'aide au logement.

La FEMA fournit **une Aide directe au logement temporaire** aux personnes et aux ménages de Caroline du Nord où il n'y a pas suffisamment de ressources de logement disponibles en raison de la tempête tropicale Héléne. Cette aide est proposée comme une solution provisoire aux besoins de logement permanent des survivants et est fournie sous trois formes : La location directe, la location et la réparation multifamiliale (MLR) et les unités de logement temporaire transportables (TTHU).

La FEMA propose plusieurs autres types d'aide au logement :

- Dans le cadre de **l'aide à l'hébergement transitoire**, la FEMA paie directement les hôtels et motels participants pour couvrir le coût de la chambre afin de fournir un hébergement à court terme aux survivants de catastrophes éligibles..
- **L'aide au déplacement** est une somme d'argent qui peut être utilisée pour séjourner dans un hôtel, chez de la famille ou des amis ou pour d'autres options pendant que vous cherchez un logement temporaire. Il s'agit d'un paiement unique.
- **L'aide à la location** peut aider les personnes à payer un logement pendant que des réparations sont effectuées ou jusqu'à ce qu'une solution de logement permanente soit trouvée. Le paiement initial de l'aide à la location peut aller jusqu'à deux mois ; une aide supplémentaire peut être demandée.

L'Aide directe au logement temporaire est approuvée pour **25** comtés :

**Alexander, Alleghany, Ashe, Avery, Buncombe, Burke, Caldwell, Catawba, Clay, Cleveland, Gaston, Haywood, Henderson, Jackson, Lincoln, Macon, Madison, McDowell, Mitchell, Polk, Rutherford, Transylvania, Watauga,**



**FEMA**

Page 1 of 6

## Wilkes et Yancey.

### Comment puis-je être éligible à l'Aide directe au logement temporaire de la FEMA ?

Les survivants peuvent bénéficier d'une solution directe de logement temporaire si la FEMA estime que leur domicile principal n'est pas habitable en raison des dégâts causés par la tempête tropicale Héléne. Si vous répondez aux critères d'éligibilité, vous serez contacté par la FEMA pour discuter de vos besoins en matière de logement.

Vous devez faire une demande d'aide en cas de catastrophe auprès de la FEMA pour pouvoir bénéficier de l'Aide directe au logement temporaire. Si vous ne l'avez pas encore fait, vous pouvez faire une demande en visitant le site [www.DisasterAssistance.gov](http://www.DisasterAssistance.gov), en utilisant [l'application FEMA](#) ou en appelant la ligne d'assistance de la FEMA au 1-800-621-3362. Vous pouvez également obtenir de l'aide en personne pour remplir une demande en vous rendant dans un Disaster Recovery Center.

### Quels sont les types d'aide directe au logement temporaire dont je peux bénéficier ?

L'aide peut prendre la forme d'un logement temporaire, y compris des unités de logement temporaire transportables (par exemple, des caravanes et des maisons préfabriquées), des locations à court terme ou des locations de vacances, des appartements ou des duplex.

### Quels types d'unités de logement temporaire transportables la FEMA fournit-elle ?

TTHUs disponibles pour les survivants éligibles de Caroline du Nord :

- **Caravanes de voyage** : Les caravanes de voyage sont petites, flexibles, faciles à déplacer et constituent l'option la plus rapide. Elles peuvent être une excellente solution pour un propriétaire disposant d'un terrain plus petit. Toutes les caravanes de la FEMA sont amovibles et aucune n'est motorisée. N'oubliez pas que les caravanes ne sont pas idéales pour une vie à long terme.
- **Les maisons préfabriquées (MHUs)**: Les MHU sont régies par les codes du Département américain du logement et du développement urbain et



conviennent mieux à une vie à long terme. Elles sont plus grandes que les caravanes et nécessitent plus d'espace et d'infrastructures. Les MHU sont disponibles avec une, deux ou trois chambres à coucher. Il s'agit de maisons à une seule largeur. Les longueurs varient en fonction du nombre de chambres.

### **Quand recevrai-je une unité de logement temporaire transportable ?**

La FEMA dispose de TTHU en Caroline du Nord et contacte les survivants éligibles afin d'évaluer leurs besoins spécifiques.

N'oubliez pas que chaque installation est un projet de construction. Avant d'emménager dans un TTHU, les étapes suivantes doivent être respectées :

- La FEMA doit identifier des sites appropriés pour l'installation de l'unité.
- Inspection complète du site, y compris l'obtention des autorisations de zonage appropriées auprès des autorités locales.
- Examens de la préservation de l'environnement et de l'histoire.
- Mesures du lot pour déterminer l'ajustement d'une unité.
- Les branchements d'eau, d'égout et d'électricité doivent être disponibles et en état de marche..
- L'installation de chaque unité comprend ensuite la mise en place et la mise à niveau de l'unité, l'achèvement du raccordement aux services publics et l'achèvement des plinthes, des marches et des rampes.

### **Dois-je quitter mon domicile pour obtenir une unité de logement temporaire transportable?**

Dans la mesure du possible, la FEMA peut placer une unité de logement sur votre propriété. L'installation d'une unité d'hébergement sur la propriété privée d'un survivant est l'option la meilleure et la plus rapide, car elle vous permet de rester près de chez vous pour superviser votre rétablissement et implique le moins de planification et de coordination possible.

Pour placer une unité sur votre propriété :

- La FEMA doit pouvoir accéder au site avec une unité lourde.
- Le site doit être suffisamment spacieux pour accueillir une unité.
- Le site doit être sûr en termes d'inondation, de glissement de terrain et d'autres risques.



- Le site doit disposer de l'eau, des égouts et de l'électricité.

Si les autorisations et la coordination avec les autorités locales et les services publics sont rapides, la FEMA peut être en mesure d'installer une unité sur votre propriété dans les semaines qui suivent la détermination de l'éligibilité.

### **La FEMA peut-elle placer des unités de logement temporaire transportables sur un site tel qu'un caravanning ou un parc de maisons mobiles ?**

Oui, la FEMA peut installer des unités dans différents types d'endroits. Nous travaillons avec chaque survivant pour déterminer le meilleur endroit pour son rétablissement. L'une des meilleures options pour l'installation d'une TTHU est un parc commercial existant, tel qu'un caravanning, un parc de maisons mobiles ou un terrain de camping.

Les parcs existants sont parfaits car ils permettent d'utiliser les infrastructures existantes. Si nécessaire, la FEMA peut aider au déblaiement des débris et à la réparation des services publics pour permettre l'utilisation du parc.

Les parcs commerciaux peuvent prendre un peu plus de temps que les sites privés parce qu'il faut obtenir des baux fonciers et qu'il peut être nécessaire d'effectuer des travaux d'utilité publique ou des travaux sur le site pour les mettre en œuvre.

### **La FEMA utilise-t-elle les locations de courte durée ou de vacances disponibles ?**

Oui, vous pouvez séjourner dans une location de vacances telle que Airbnb ou Vrbo si vous êtes autorisé à bénéficier de la location directe.

La location directe est un programme par lequel la FEMA loue des unités de logement existantes prêtes à être occupées au nom des demandeurs. La location directe permet à la FEMA d'éviter d'entrer en concurrence avec les survivants d'une catastrophe et de tirer parti d'un parc de logements existants qui n'est généralement pas accessible au public. Cette solution peut être beaucoup plus rapide que d'autres options.

Les options de location directe peuvent inclure les locations de vacances (par exemple, Airbnb ou Vrbo), les appartements d'entreprise et les résidences



secondaires. Cependant, les locations de vacances ont tendance à être disponibles à court terme. Nous recherchons des biens disponibles pour une durée d'au moins 18 mois, avec la possibilité de prolonger le bail.

### **La FEMA peut-elle financer la réparation d'un hôtel, d'un dortoir ou d'un autre type d'établissement pour servir de logement direct ?**

La FEMA peut réparer des bâtiments multifamiliaux existants (trois unités ou plus) en échange de la possibilité d'utiliser ces unités pour loger des survivants d'une catastrophe dans le cadre du programme de location et la réparation multifamiliale (MLR). Le MLR n'est généralement pas une solution de logement directe, mais quelques grands immeubles multifamiliaux peuvent contribuer grandement à loger les survivants d'une catastrophe.

Les propriétaires d'immeubles multifamiliaux nécessitant des réparations et souhaitant faire affaire avec la FEMA doivent s'inscrire sur [sam.gov](https://sam.gov) et surveiller les demandes d'information et les appels d'offres.

### **La FEMA peut-elle réparer une résidence au nom d'un locataire ?**

Non, la FEMA ne répare pas la résidence d'un locataire individuel.

Toutefois, la FEMA peut réparer ou améliorer des propriétés locatives/résidentielles multifamiliales existantes afin de fournir un logement temporaire aux candidats éligibles de la FEMA par le biais de la MLR.

Les logements doivent être disponibles pour une durée d'au moins 18 mois, avec possibilité de prolongation du bail. Ils doivent être en mesure d'accueillir un nombre considérable de personnes en un seul lieu. Chaque propriété doit avoir été précédemment utilisée comme complexe d'habitations multifamiliales et contenir plusieurs unités locatives.

Les hôtels, les hôpitaux, les maisons de retraite, etc. ne sont pas considérés comme des propriétés résidentielles et ne sont pas autorisés pour les MLR. Le site doit pouvoir être réparé conformément aux réglementations locales, nationales et fédérales dans un délai de quatre mois et ne doit pas être situé dans une zone inondable. Le MLR n'est pas destiné à réparer ou à améliorer des unités individuelles pour reloger des locataires existants.



**Si ma demande d'aide directe au logement temporaire est approuvée, puis-je obtenir d'autres types d'aide de la FEMA ?**

Oui, si vous êtes propriétaire, vous pouvez bénéficier d'une aide financière pour les réparations de votre maison pendant que vous séjournez dans un logement temporaire. Les propriétaires et les locataires peuvent également bénéficier d'une aide pour les pertes de biens personnels, les dommages causés aux véhicules, les frais d'obsèques et d'autres dépenses liées à la catastrophe.



**FEMA**